

Ouverture de la séance à 17 H 10.

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, dès à présent, je vous fais circuler le Registre des Délégations pour que vous puissiez en prendre connaissance.

**COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE
GRACE AUX DELEGATIONS**

ARRETE N° 580

Relatif au paiement de Maître ROSAIRE Côme pour la sommation faite à Madame PATEL Khairoun Niça (occupation d'un bâtiment communal sis au 31 Route du Bois-de-Nèfles, à Sainte-Clotilde, sans bail) - Montant de la note d'honoraires : 697,96 Francs (SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT FRANCS ET QUATRE-VINGT-SEIZE CENTIMES) - 27.07.1987

ARRETE N° 581

Relatif à la résiliation du contrat passé avec Madame PASQUET Vincent Paul pour la location d'un local communal sis à Sainte-Clotilde (terrain cadastré section BD 44) - Résiliation prenant effet à compter du 30 avril 1985 - 27.07.1987

ARRETE N° 582

Relatif à la résiliation du contrat passé avec Madame AMAVASSY Marie Gisèle pour la location d'un local communal sis à Sainte-Clotilde, au 5 Impasse des Citronniers - Résiliation à compter du 30 juin 1985 - 27.07.1987

ARRETE N° 583

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise G.T.O.I. pour la reconstruction de la chaussée et l'évacuation des eaux pluviales au Chemin des Letchis, à la Montagne 8ème kilomètre - Montant du marché : 341 192,62 Francs T.T.C. (TROIS CENT QUARANTE-ET-UN MILLE, CENT QUATRE-VINGT-DOUZE FRANCS ET SOIXANTE-DEUX CENTIMES toutes taxes comprises) - 28.07.1987

ARRETE N° 584

Pour la passation d'un contrat d'étude pour le chauffage solaire de la Piscine de Moufia - Montant du marché : 68 295 Francs H.T. (SOIXANTE-HUIT MILLE, DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE FRANCS hors taxes) - 29.07.1987



ARRETE N° 587

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau DELTA - INGENIERIE pour l'aménagement du Chemin Neuf à la Montagne (4ème tranche) - Montant du marché : 272 425,28 Francs T.T.C. (DEUX CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE, QUATRE CENT VINGT-CINQ FRANCS ET VINGT-HUIT CENTIMES toutes taxes comprises) - 04.08.1987

ARRETE N° 588

Relatif à la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise G.T.O.I. pour la réalisation des circulations aux abords du Vélodrome - Montant du marché : 344 036,23 Francs T.T.C. (TROIS CENT QUARANTE-QUATRE MILLE, TRENTE-SIX FRANCS ET VINGT-TROIS CENTIMES toutes taxes comprises) - 04.08.1987

ARRETE N° 588 bis

Pour la passation d'un marché d'étude pour les travaux de construction et de V.R.D. d'usines-relais sur la Zone d'Activités de Foucherolles - Montant de l'étude pour les travaux de construction : 131 945,81 Francs T.T.C. (CENT TRENTE-ET-UN MILLE, NEUF CENT QUARANTE-CINQ FRANCS ET QUATRE-VINGT-UN CENTIMES toutes taxes comprises) - Montant de l'étude pour les travaux de V.R.D. : 49 553,60 Francs T.T.C. (QUARANTE-NEUF MILLE, CINQ CENT CINQUANTE-TROIS FRANCS ET SOIXANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 16.08.1987

ARRETE N° 624

Pour la passation d'un contrat de maîtrise de chantier avec le Cabinet d'Etudes GIRBAL Michel pour la coordination des travaux du Parc des Expositions au Chaudron - Montant des honoraires : 316 245,30 F T.T.C. (TROIS CENT SEIZE MILLE, DEUX CENT QUARANTE-CINQ FRANCS ET TRENTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 10.08.1987

ARRETE N° 625

Pour la passation d'un marché de travaux pour la réalisation d'un logement F4/5 "OCEAN" sur la Zone de Loisirs du Brûlé, à usage de logement de gardien - Montant du marché : 299 808,32 F T.T.C. (DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE, HUIT CENT HUIT FRANCS ET TRENTE-DEUX CENTIMES toutes taxes comprises) - 10.08.1987

ARRETE N° 646

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau INCOM pour l'aménagement des arrêts de bus (3ème tranche) - Montant du marché : 167 219,87 Francs T.T.C. (CENT SOIXANTE-SEPT MILLE, DEUX CENT DIX-NEUF FRANCS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTIMES toutes taxes comprises) - 10.08.1987

.../...

ARRETE N° 650

Portant modification des clauses du contrat d'assurance garantissant les lotissements très sociaux contre les risques d'incendie, d'explosion et d'attentats - 13.08.1987

ARRETE N° 651

Relatif à la résiliation de la location d'un local communal sis au 13 Boulevard Doret, consentie à Mademoiselle GONTHIER Gisèle - Résiliation prenant effet à compter du 1er juillet 1987 - 13.08.1987

ARRETE N° 652

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame LESPRITH Denise - Location de la maison communale sise au 57 Rue Rambault, à Sainte-Clotilde - Montant du loyer : 2 000 Francs (DEUX MILLE FRANCS) - 13.08.1987

ARRETE N° 653

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame LASAONE Raymond - Location de la maison communale sise au 150 S.I.D.R. Petite-Ile, à Saint-Denis - Montant du loyer : 156 Francs (CENT CINQUANTE-SIX FRANCS) - 13.09.1987

ARRETE N° 654

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Mademoiselle OIHAKI Marie - Location de la maison communale sise au 34 Rue Labourdonnais, à Saint-Denis - Montant du loyer : 150 Francs (CENT CINQUANTE FRANCS) - 13.08.1987

ARRETE N° 656

Relatif à la signature d'une convention d'occupation privative du domaine public communal entre la Commune de Saint-Denis et la SICA-REUNION-VIANDES - Occupation à titre privatif d'une chambre froide sise à l'Abattoir Municipal - Convention prenant effet à compter du 1er août 1987 - Montant de la redevance d'occupation : 3 000 Francs (TROIS MILLE FRANCS) - 14.08.1987

ARRETE N° 670

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise S.I.R. pour la construction d'un mur de soutènement au Chemin des Bringelliers, à Bois-de-Nèfles - Sainte-Clotilde - Montant du marché : 225 212,50 Francs T.T.C. (DEUX CENT VINGT-CINQ MILLE, DEUX CENT DOUZE FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 20.08.1987

ARRETE N° 671

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise S.I.R. pour l'aménagement du Chemin des Bringelliers, à Bois-de-Nèfles - Sainte-Clotilde - Montant du marché : 349 140,69 F T.T.C. (TROIS CENT QUARANTE-NEUF MILLE, CENT QUARANTE FRANCS ET SOIXANTE-NEUF CENTIMES toutes taxes comprises) - 20.08.1987

ARRETE N° 678

Pour la passation d'une convention de contrôle technique pour la réalisation de la Gare Routière - Convention visant au contrôle de la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables - Montant des honoraires : 26 337,50 Francs T.T.C. (VINGT-SIX MILLE, TROIS CENT TRENTE-SEPT FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 24.08.1987

ARRETE N° 688

Relatif à la défense de la Commune devant le Tribunal Administratif dans le recours effectué par Madame AMELIN Isnelle - 25.08.1987

ARRETE N° 692

Relatif au paiement de la S.C.P. GUIGUET-BACHELLIER-DE LA VARDE, Avocats à la Cour de Cassation, chargée de défendre les intérêts de la Commune de Saint-Denis - Expropriation pour cause d'utilité publique du terrain d'une superficie de 10 602 m², cadastré section BP n° 281 (p), sis à la Bretagne, appartenant à la Société Civile de la Station d'Essais - Montant des honoraires : 2 500 Francs (DEUX MILLE, CINQ CENTS FRANCS) - 26.08.1987

ARRETE N° 693

Relatif au paiement d'une note d'honoraires à Maître ROSAIRE Côme, Huissier de Justice, pour un procès-verbal de constat - Constat de l'occupation d'une demeure créole, à Saint-François / "La Comète" et déménagement des meubles y entreposés - Montant de la note d'honoraires : 1 017,40 Francs (MILLE DIX-SEPT FRANCS ET QUARANTE CENTIMES) - 26.08.1987

ARRETE N° 694

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau F.E.D.T. pour la réfection des trottoirs de la Ville de Saint-Denis - Montant du marché : 126 421,07 Francs T.T.C. (CENT VINGT-SIX MILLE, QUATRE CENT VINGT-ET-UN FRANCS ET SEPT CENTIMES toutes taxes comprises) - 28.08.1987

ARRETE N° 695

Pour la passation d'un marché négocié avec les Etablissements CAILLE Jules pour l'acquisition de véhicules - Montant du marché : 212 120 Francs (DEUX CENT DOUZE MILLE, CENT VINGT FRANCS) - 27.08.1987

ARRETE N° 696

Pour la passation d'un marché négocié avec la Société FOUCQUE S.A. pour l'acquisition de véhicules - Montant du marché : 202 235,30 Francs (DEUX CENT DEUX MILLE, DEUX CENT TRENTE-CINQ FRANCS ET TRENTE CENTIMES - 27.08.1987

ARRETE N° 697

Pour la passation d'un marché négocié avec les Etablissements RENAULT-REUNION pour l'acquisition de véhicules - Montant du marché : 317 049,59 Francs (TROIS CENT DIX-SEPT MILLE, QUARANTE-NEUF FRANCS ET CINQUANTE-NEUF CENTIMES) - 27.08.1987

ARRETE N° 698

Pour la passation d'un marché négocié avec les Etablissements CAILLE Jules pour l'acquisition de véhicules - Montant du marché : 224 305 Francs (DEUX CENT VINGT-QUATRE MILLE, TROIS CENT CINQ FRANCS) - 27.08.1987

ARRETE N° 699

Pour la passation d'un marché négocié avec les Etablissements CAILLE Jules pour l'acquisition de véhicules - Montant du marché : 184 365 Francs (CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE, TROIS CENT SOIXANTE-CINQ FRANCS) - 27.08.1987

ARRETE N° 700

Pour la passation d'un marché négocié avec les Etablissements RENAULT-REUNION pour l'acquisition de véhicules - Montant du marché : 302 641,74 Francs (TROIS CENT DEUX MILLE, SIX CENT QUARANTE-ET-UN FRANCS ET SOIXANTE-QUATORZE CENTIMES) - 27.08.1987

ARRETE N° 701

Pour la passation d'un marché négocié avec la Société FOUCQUE S.A. pour l'acquisition de véhicules - Montant du marché : 232 000 Francs (DEUX CENT TRENTE-DEUX MILLE FRANCS) - 27.08.1987

ARRETE N° 705

Pour la passation d'un contrat d'entretien du matériel de lutte contre l'incendie des bâtiments communaux, avec les Etablissements MALAISE - Montant du contrat : 12 461,40 Francs T.T.C. (DOUZE MILLE, QUATRE CENT SOIXANTE-ET-UN FRANCS ET QUARANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 31.08.1987

ARRETE N° 706

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise TOUTELEC pour remplacer l'installation électrique du C.A.S.E. du Chaudron - Montant du marché : 228 240,91 Francs T.T.C. (DEUX CENT VINGT-HUIT MILLE, DEUX CENT QUARANTE FRANCS ET QUATRE-VINGT-ONZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 31.08.1987

ARRETE N° 707

Pour la passation d'un marché négocié avec la Société LOUISE Julien pour la réalisation de l'étanchéité des Ecoles Maternelle et Primaire BOUVET et Primaire d'Application SAINTE-MARIE - Montant du marché : 348 052,75 Francs T.T.C. (TROIS CENT QUARANTE-HUIT MILLE, CINQUANTE-DEUX FRANCS ET SOIXANTE-QUINZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 31.08.1987

ARRETE N° 708

Pour la passation d'une convention d'une convention avec Monsieur AUDRY Gilbert, Géomètre - Expert Foncier, pour l'exécution et la mise à jour de plans topographiques au 1/5000ème sur la Commune de Saint-Denis - Montant de la convention : 162 609 Francs T.T.C. (CENT SOIXANTE-DEUX MILLE, SIX CENT NEUF FRANCS toutes taxes comprises) - 01.09.1987

ARRETE N° 709

Pour la passation d'un marché d'ingénierie pour la réalisation de l'Ecole Maternelle DEBUSSY Claude (de quatre classes, dans la Z.A.C. de Sainte-Clotilde) - Montant des honoraires : 404 548,67 Francs H.T. (QUATRE CENT QUATRE MILLE, CINQ CENT QUARANTE-HUIT FRANCS ET SOIXANTE-SEPT CENTIMES hors taxes) - 01.09.1987

ARRETE N° 710

Pour la passation d'un marché de contrôle technique pour la réalisation de l'Ecole Maternelle DEBUSSY Claude - Montant des honoraires : 94 002,30 Francs T.T.C. (QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE, DEUX FRANCS ET TRENTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 01.09.1987

ARRETE N° 711

Pour la passation de l'avenant n° 2 au marché d'études avec la S.E.T.-O.I. pour le prolongement du Chemin de l'Evêché de Saint-François - Montant du marché : 92 297,35 Francs T.T.C. (QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE, DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT FRANCS ET TRENTE-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 01.09.1987

ARRETE N° 712

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame PATEL Khairoun - Location d'un immeuble communal à usage d'habitation sis au 31 Route de Bois-de-Nèfles, à Sainte-Clotilde, prenant effet à compter du 1er juillet 1986 - Montant du loyer mensuel : 2 955,21 Francs (DEUX MILLE, NEUF CENT CINQUANTE-CINQ FRANCS ET VINGT-ET-UN CENTIMES) - 02.09.1987

ARRETE N° 714/87

Relatif au paiement d'une note d'honoraires à Maître ROSAIRE Côme, Huissier de Justice, pour son concours à l'expulsion de Monsieur DONNADIEU Vincent de l'atelier-relais communal de Chemin Finette I - Montant de la note d'honoraires : 2 241,59 Francs (DEUX MILLE, DEUX CENT QUARANTE-ET-UN FRANCS ET CINQUANTE-NEUF CENTIMES) - 02.09.1987

ARRETE N° 719

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau S.E.T.-O.I. pour la réfection du Boulevard Doret, à Saint-Denis - Montant du marché : 133 684,04 Francs T.T.C. (CENT TRENTE-TROIS MILLE, SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE FRANCS ET QUATRE CENTIMES toutes taxes comprises) - 07.09.1987

ARRETE N° 720

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise S.R.T.P. pour le renforcement du réseau d'eau potable du Chemin du Bois-de-Natte, à Bois-de-Nèfles - Montant du marché : 228 529,95 Francs T.T.C. (DEUX CENT VINGT-HUIT MILLE, CINQ CENT VINGT-NEUF FRANCS ET QUATRE-VINGT-QUINZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 07.09.1987

ARRETE N° 721

Pour la passation d'un marché de travaux avec l'E.D.F. pour l'électrification de l'opération de Camp Jacquot, "Les Barbadines" (trente Logements Très Sociaux) - Montant des travaux : 274 496,74 Francs T.T.C. (DEUX CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE, QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEIZE FRANCS ET SOIXANTE-QUATORZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 09.09.1987

ARRETE N° 726

Pour la passation d'un contrat de service concernant la maintenance de matériels informatiques pour la Commune de Saint-Denis - Ave-nants aux contrats conclus entre la Commune de Saint-Denis et la S.T.O.R. - Montant de la dépense : 60 000 Francs (SOIXANTE MILLE FRANCS) - 10.09.1987

ARRETE N° 727/87

Relatif au paiement à la FIDECO d'une note d'honoraires pour une étude comptable sur la Société des Pompes Funèbres Dionysiennes, dans le cadre du contrôle financier de la concession exercé par la Commune de Saint-Denis - Montant de la note d'honoraires : 17 200 Francs (DIX-SEPT MILLE, DEUX CENTS FRANCS) - 10.09.1987

ARRETE N° 730

Relatif à la mise en location d'un immeuble communal au profit de Monsieur SERY Karl - Location d'une immeuble communal à usage d'ha-

bitation sis au Boulevard de la Source, à Saint-Denis (section DK n° 66 partie), prenant effet à compter du 1er septembre 1987 - Montant du loyer mensuel : 1 000 Francs (MILLE FRANCS) - 14.09.1987

ARRETE N° 731

Relatif à la défense de la Commune devant le Tribunal Administratif dans le recours effectué par les consorts MAS (terrain cadastré section BY n° 112 bis, sis à la Montagne, leur appartenant, déclaré cessible au profit de la Commune par arrêté préfectoral n° 87-1520/DAGR/1 du 11 juin 1987) - 14.09.1987

ARRETE N° 732

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise TOUTELEC pour remplacer l'installation électrique des locaux de l'O.M.T.L. - Montant du marché : 160 360,91 Francs T.T.C. (CENT SOIXANTE MILLE, TROIS CENT SOIXANTE FRANCS ET QUATRE-VINGT-ONZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 14.09.1987

ARRETE N° 733

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise OULEDY Serge pour la réfection des installations électriques des Écoles Maternelle CAMELIAS et Primaire CHAMP-FLEURI - Montant du marché : 317 021,81 Francs T.T.C. (TROIS CENT DIX-SEPT MILLE, VINGT-ET-UN FRANCS ET QUATRE-VINGT-UN CENTIMES toutes taxes comprises) - 14.09.1987

ARRETE N° 762

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SIF-BACHY pour la réhabilitation du Puits TOMI, à la Jamaïque, à Sainte-Clotilde - Montant du marché : 240 280,56 Francs T.T.C. (DEUX CENT QUARANTE MILLE, DEUX CENT QUATRE-VINGTS FRANCS ET CINQUANTE-SIX CENTIMES toutes taxes comprises) - 21.09.1987

ARRETE N° 763

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame OULEDI Roséda - Location de la maison communale sise au 11 Impasse des Embrevates, à Sainte-Clotilde - Montant du loyer : 350 (TROIS CENT CINQUANTE FRANCS) - 21.09.1987

ARRETE N° 764/87

Relatif au paiement d'une note d'honoraires à Maître ROSAIRE Côme, Huissier de Justice, dans l'affaire "Société INTERCO" - 22.09.1987 - Montant de la note d'honoraires : 579,05 Francs (CINQ CENT SOIXANTE-DIX-NEUF FRANCS ET CINQ CENTIMES)

ARRETE N° 765

Pour la passation d'un marché négocié avec la SODIBAT pour effectuer les travaux d'étanchéité des toitures des Ecoles MACE Gabriel

A et B et Primaire de Montgaillard - Montant du marché : 335 205,43 Francs T.T.C. (TROIS CENT TRENTE-CINQ MILLE, DEUX CENT CINQ FRANCS ET QUARANTE-TROIS CENTIMES toutes taxes comprises) - 22.09.1987

ARRETE N° 766/87

Relatif au paiement d'une note d'honoraires à la SCP GUIGUET-BACHELLIER-DE LA VARDE, Avocats près la Cour de Cassation, dans l'affaire "Commune de Saint-Denis c/ Société INTERCO" - Montant de la note d'honoraires : 5 000 Francs (CINQ MILLE FRANCS) - 22.09.1987

ARRETE N° 767

Pour la passation d'un marché négocié avec l'entreprise PITOU Achille pour la réalisation de la peinture des stands des exposants au Jardin de l'Etat, à Saint-Denis, à l'occasion des 3èmes Florales de l'Océan Indien - Montant du marché : 177 138,50 Francs T.T.C. (CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE, CENT TRENTE-HUIT FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 22.09.1987

ARRETE N° 767 bis

Pour la passation d'un marché d'études pour les travaux de climatisation du Centre Socioculturel de la Providence - Marché conclu entre la Commune de Saint-Denis et le BET COTEL - Montant des travaux : 131 972,05 Francs T.T.C. (CENT TRENTE-ET-UN MILLE, NEUF CENT SOIXANTE-DOUZE FRANCS ET CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 22.09.1987

ARRETE N° 768

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise PITOU Achille pour la construction des stands des exposants au Jardin de l'Etat, à Saint-Denis, à l'occasion des 3èmes Florales de l'Océan Indien - Montant du marché : 227 900 Francs T.T.C. (DEUX CENT VINGT-SEPT MILLE, NEUF CENTS FRANCS toutes taxes comprises) - 22.09.1987

ARRETE N° 768 bis

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SAUTRON Jacques pour l'aménagement de l'ancienne Léproserie de Saint-Bernard, à la Montagne 15ème kilomètre - Montant du marché : 321 736,70 Francs T.T.C. (TROIS CENT VINGT-ET-UN MILLE, SEPT CENT TRENTE-SIX FRANCS ET SOIXANTE-DIX CENTIMES toutes taxes comprises) - 24.09.1987

ARRETE N° 769 bis

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise OULEDY Serge pour la réfection des installations électriques des Ecoles Primaires REYDELLET A et B - Montant du marché : 324 364,05 Francs T.T.C. (TROIS CENT VINGT-QUATRE MILLE, TROIS CENT SOIXANTE-QUATRE

FRANCS ET CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 25.09.1987

ARRETE N° 769 ter

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise OULEDY Serge pour la réalisation de mobilier dans le cadre de l'aménagement de la zone touristique du Brûlé - Montant du marché négocié : 318 906,49 Francs T.T.C. (TROIS CENT DIX-HUIT MILLE, NEUF CENT SIX FRANCS ET QUARANTE-NEUF CENTIMES toutes taxes comprises) - 25.09.1987

ARRETE N° 779/87

Relatif à la défense de la Commune de Saint-Denis dans l'affaire "Veuve VILLENDEUIL-LYON Gilbert c/ Commune de Saint-Denis" - Défense confiée à Maître RIVIERE Philippe, Avocat près la Cour d'Appel de la Réunion - 01.10.1987

LE MAIRE : Il y a des questions supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour de cette séance, à savoir : les affaires n° 36 à n° 41.

AFFAIRE N° 36

Curage des ravines

AFFAIRE N° 37

Garantie à accorder à la S.E.D.R.E. pour un emprunt de 11 553 000 Francs que cette Société se propose de contracter auprès de la C.D.D. pour la réalisation de Logements Locatifs Sociaux au Butor

AFFAIRE N° 38

Transports en commun - Modification des tarifs

AFFAIRE N° 39

Electrification rurale - Programme 1987 FACE et DGE - Concours de la D.D.A.

AFFAIRE N° 40

Parc de stationnement de la Rue de la République

AFFAIRE N° 41

Tarifs des carreaux saisonniers au Petit Marché

Je vous les fais distribuer à l'instant.

Monsieur GERARD Marc se porte volontaire pour assurer les fonctions de Secrétaire de Séance.

Nous passons immédiatement à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal qui appelle comme première question le Budget Supplémentaire 1987 de la Commune de Saint-Denis.